

Document d'information

**PRAP 2S ALM**

**Prévention des Risques liés à l'Activité Physique  
Secteur Sanitaire & Social  
Accompagnement à La Mobilité**

**Formation Initiale / MAC (Recyclage)**

**Titre de la formation et références**

**Nom de la formation :** PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE - SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL - ACCOMPAGNEMENT A LA MOBILITÉ  
Formation initiale (PRAP 2S ALM) et Maintien et actualisation des compétences (MAC PRAP 2S ALM)

**Enregistrement au RCNP ou RS et code associé :**

- RS1026 - Certificat d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique Secteur sanitaire et social (dénommé « acteur PRAP 2S »)
- RS1040 - Maintenir et actualiser ses compétences d'acteur prap - sanitaire et social

**Date d'échéance de l'enregistrement :** Fiches inactives à ce jour (échéance 31/12/2021)

**Niveau :** Aucun

**Certificateur :** Aucun (ancien certificateur : INRS- Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles)

**Code NSF :** 344 : Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)

**Formacode :** 42866 : Santé sécurité travail / 31776 : Geste posture

**Code.s fiche.s ROME la.les plus proche.s :** Aucun

**Textes de référence :**

**Référence au(x) texte(s) réglementaire(s) instaurant la certification :**

- <http://www.inrs.fr/services/formation/demultiplication.html>

**Référence des arrêtés et décisions publiés au Journal Officiel ou au Bulletin Officiel (enregistrement au RNCP, création diplôme, accréditation...) :**

- Aucune

**Public visé**

Cette formation s'adresse à tous les personnels des secteurs sanitaire et social (établissements de santé, structures d'aides et de soins à la personne, EHPAD, ESAT).

## Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap et consultez la page suivante :

<https://upvfd.fr/referent-handicap/>

## Prérequis

**Prérequis à la formation initiale** : Aucun prérequis

**Prérequis au MAC (recyclage)** : Avoir suivi et validé une formation initiale acteur PRAP 2S ALM ou une formation de MAC PRAP 2S ALM dans les 24 mois précédents (sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le MAC ne porte pas préjudice à la réussite aux épreuves certificatives). Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre à nouveau une formation initiale.

## Conditions d'accès et délais

Inscription sur devis, au plus tard 24h avant le début de la formation.

## Equivalences

Aucune équivalence.

## Objectifs de la formation

### **1/ Compétences attestées à l'issue de la formation :**

La certification d'acteur PRAP 2S ALM vise à rendre tout personnel du secteur sanitaire et social, formé et certifié, capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir et en contribuant à la qualité du soin dispensé.

À l'issue de la formation, les compétences suivantes sont attestées :

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention
- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

### **2/ Suites de parcours et les débouchés :**

La certification est valable 24 mois de date à date. Avant la fin de cette période de validité, l'acteur PRAP 2S ALM doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) d'acteur PRAP 2S ALM pour prolonger la validité de son certificat de 24 mois.

Nous assurons le suivi post-formation pour les entreprises et leurs salariés en les alertant sur les dates de mise à jour de leurs compétences afin de rester conforme à la réglementation.

## Contenus de la formation

### Formation initiale

- Domaine de compétences 1
  - Comprendre l'intérêt de la prévention
  - Connaître les risques de son métier
- Domaine de compétences 2
  - Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
  - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Domaine de compétences 3
  - Proposer des améliorations de sa situation de travail
  - Faire remonter l'information aux personnes concernées
  - Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Domaine de compétences 4
  - Identifier les enjeux d'un accompagnement
  - Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
  - Analyser la situation d'un accompagnement
  - Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
  - Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

**MAC (Recyclage)** : Le contenu de formation est adapté aux besoins des participants à partir du recueil de leurs expériences.

- Partage des expériences et analyse des situations rencontrées
- Actualisation des compétences (cf. domaines précités) pour agir efficacement face aux situations de travail
- Evaluation des acquis en cours de formation

## Suivi et modalités d'évaluation

### **1/ Suivi des stagiaires :**

Les besoins et les attentes des stagiaires sont évalués à l'entrée en formation pour adapter au mieux les objectifs et les contenus. La satisfaction est mesurée en fin de formation grâce à un questionnaire.

### **2/ Modalités d'évaluation :**

#### **Evaluation :**

Le référentiel de certification élaboré par l'INRS, définit les modalités d'évaluation qui permettront de vérifier l'intégration de ces nouvelles compétences par le candidat.

Pour autant, la formation acteur PRAP 2S ALM s'inscrit dans un principe d'acquisition de compétences et non uniquement de capitalisation de connaissances relatives à un référentiel diplôme. En ce sens, le salarié sera amené à développer ses compétences de façon itératives entre son poste de travail et la formation dispensée. L'efficacité de cette action reposera par conséquent sur une coordination et une gestion rigoureuse de ce parcours qui associe tous les acteurs internes et externes de la prévention.

Seuls les candidats qui ont suivi l'intégralité de la formation et qui sont aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues en tant qu'acteur PRAP 2S ALM et pourront être reconnus au titre d'acteur PRAP 2S ALM.

Le formateur évalue les cas pratiques scénarisés en faisant varier l'autonomie de la personne aidée, l'environnement et les déplacements naturels, en s'appuyant sur les documents de références élaborés par l'INRS. Cette validation peut être réalisée à l'oral si les candidats sont en difficulté à l'écrit.

**A l'issue de la formation, remise à chaque participant :**

- Un certificat d'acteur PRAP 2S – ALM, valable au maximum 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation certificative favorable.
- D'une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs
- Des supports de formation
- D'un questionnaire de satisfaction

**Moyens pédagogiques**

**1/ Equipement et matériel :**

- ✓ Tableau, vidéoprojecteur et supports adaptés.
- ✓ Matériel prescrit par l'INRS et obligatoire
- ✓ Scénarios de situations de travail avec la grille d'analyse et la grille certificative vierge au format A3, INRS

**2/ Sur le plan pédagogique :**

- ✓ Alternance entre enseignements théoriques et pratiques tout au long de la formation
- ✓ Présentation interactive des participants
- ✓ Pédagogie active (démonstration, apprentissage, travail en groupe)
- ✓ Mise en situation pratique sur les postes de travail

**3/ Qualité des intervenants :**

Tous nos intervenants sont certifiés par l'INRS et sont à jour de leur certificat de formateur PRAP + ALM.

**Durée de la formation et modalités d'organisation**

**1/ Lieu de la formation :**

Dans les locaux de l'entreprise d'accueil (sous réserve d'un lieu adapté et conforme aux normes en vigueur)

**2/ Dates et volumes horaires :**

<p><b>Formation initiale :</b></p> <p>4 jours soit 28h</p> <p><i>Dont 14 heures consacrées à l'Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.</i></p> <p><i>Si possible les journées seront réparties sur 3 semaines, en tenant compte des contraintes de l'établissement</i></p>	<p><b>MAC (recyclage) :</b></p> <p>1 jour soit 7h</p>
--	---

Les sessions sont organisées sur des dates à la convenance de l'entreprise (nous consulter)

### **3/ Nombre de stagiaires :**

La formation s'organise pour un groupe de 4 à 10 personnes.

### **4/ Organisation de la formation :**

- INTRA-ENTREPRISE
- Horaires : de 9h à 12h et de 13h à 17h

### **5/ Individualisation de la formation :**

Les attentes et besoins des stagiaires sont évalués en début de formation afin d'adapter au mieux les objectifs et contenus de la formation.

## Coût de la formation

INTRA nous consulter

#### **Financements possibles :**

- Entreprise (fonds propres)
- OPCO

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://upvfd.fr/CGV> ou contactez-nous sur [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org)

## Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

### **1/ La valeur ajoutée de l'UPV FD :**

UPV FD s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement :

- Une équipe de formateurs professionnels, expérimentés
- Un réseau partenarial conséquent et pérenne
- Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires
- Une gratuité des frais d'inscription
- Une ancienneté de plus de 25 ans

### **2/ Les indicateurs de résultat :**

#### **Chiffres globalisés du domaine de formation « Gestes et postures et PRAP »**

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	%	
		Initiale	MAC
<b>Taux de satisfaction</b> <i>Session(s) n-1</i>	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100%	
<b>Taux d'abandon</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb abandons / nb entrants	0%	
<b>Taux de réussite</b> <i>Session(s) n-1</i>	Nb de certifiés/ nb de candidats présentés aux évaluations	100%	

## Renseignements complémentaires & Contacts

**Contact** : Adrien JEGOU

**Tel** : 04 83 69 19 09 / 07 61 98 48 15

**Mail** : [a.jegou@upv.org](mailto:a.jegou@upv.org)

**UPVFD** : [upvfd@upv.org](mailto:upvfd@upv.org) / [www.upvfd.fr](http://www.upvfd.fr)

**Date de mise à jour du présent document : Juillet 2024**